



Appel à candidatures:

Représentants des communautés autochtones pour siéger sur les différents Comités sectoriels d'éthique de la recherche

Les 3 [comités sectoriels d'éthique de la recherche](#) lancent un appel à candidatures pour trouver des représentants des Premières Nations souhaitant intégrer leur comité.

Les représentants devront correspondre à l'un des profils suivants :

- Membres de la communauté
- Scientifique
- Juriste
- Personne versée en éthique

Exigences :

Les candidats auront un intérêt pour la recherche universitaire. Ils seront soucieux de relever les enjeux éthiques sur l'ensemble des projets de recherche impliquant des êtres humains, peu importe les collectifs concernés. Pour se faire, et à l'instar des autres membres des comités, ils seront appelés à s'appuyer sur l'[Énoncé politique des trois conseils \(2014\)](#) dans leurs évaluations des enjeux éthiques des projets soumis.

Les membres des Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval sont bénévoles. Ils siègent une fois par mois dans l'un des trois comités sectoriels.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à Maître Édith Deleury, Présidente du CUÉR, à l'adresse suivante : edith.deleury.1@ulaval.ca

Au sujet des CÉRUL

Dans le but d'atteindre les plus hauts standards éthiques dans le domaine de la recherche, l'Université Laval s'est doté de [Modalités de gestion de l'éthique de la recherche sur des êtres humains](#) qui établissent les responsabilités des professeurs, des chercheurs et des étudiants de l'Université et qui décrivent les instances et les procédures essentielles à l'atteinte de cet objectif.